



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2025: le taux de chômage se maintient à 4,7 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud reste stable à 4,7 % à la fin du mois de février 2025. Il recule de 0,1 point au niveau national.

Le canton de Vaud compte, à fin février, 19'411 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, soit 115 personnes de moins par rapport à la fin du mois de janvier 2025 (-0,6 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une évolution similaire pour se fixer à 28'564 personnes (-110, soit -0,4 %). Il y a un an, au mois de février 2024, le taux de chômage se situait à 3,8 %.

Au cours du mois de février 2025, les ORP vaudois ont inscrit 3069 nouvelles personnes et annulé 3174 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3415 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en baisse de 1,8 % par rapport à janvier 2025.

Pour le mois sous revue, dans la plupart des groupes de professions, les effectifs de personnes au chômage n'ont que faiblement varié par rapport au mois précédent. Les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-98) et les « professions du marketing et des relations publiques » (-13) affichent les plus importantes diminutions mensuelles. À l'inverse, les « employés de commerce, de bureau » (+59) et les « services de nettoyage et conciergerie » (+20) enregistrent de légères progressions.

Sur le plan régional, cinq districts connaissent ce mois un repli de leur taux de chômage de 0,1 point : Aigle (5,2 %), Gros-de-Vaud (3,0 %), Jura-Nord vaudois (4,3 %), Ouest lausannois (5,9 %), Riviera-Pays-d'Enhaut (5,2 %). Tous les autres districts conservent un taux de chômage inchangé.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1869, en augmentation de 36 personnes en un mois (+2,0 %) et de 28 personnes en comparaison annuelle (+1,5 %).

www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,3 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 mars 2025

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch)